



QUAND PARIS RESPIRE...

SAINT-MAURICE SUFFOQUE

En décidant de fermer une voie d'accès au Bois de Vincennes depuis Saint-Maurice, et en projetant d'en faire autant à Saint-Mandé, malgré l'opposition formelle de toutes les villes concernées, la Ville de Paris montre une nouvelle fois un parfait mépris des problèmes graves que ses décisions unilatérales peuvent provoquer.

UNE PSEUDO CONCERTATION ET UN IMPACT ENCORE SOUS ESTIMÉ

Depuis l'émergence en 2016 de ce projet, la ville de Saint-Maurice a toujours considéré que, si l'objectif de réduction de la circulation automobile était louable en soi et partagé par tous, la fermeture envisagée de la route du Parc aurait exactement l'effet inverse sur sa propre voirie. Elle reviendrait à surcharger plus encore deux axes structurants : l'avenue du Mal de Lattre de Tassigny - depuis le Pont de Charanton jusqu'au bois de Vincennes - et l'avenue de Gravelle.

Devant cette opposition constante, la ville de Paris a fini par faire réaliser des comptages mais pendant les vacances scolaires, c'est-à-dire au moment où la circulation est moindre. De ces études tronquées, elle a tiré la conclusion erronée mais voulue que Saint-Maurice ne serait pas impactée. La réalité est toute autre. Les carrefours sont encore plus thrombosés et l'avenue de Saint-Maurice, côté Paris, est tellement encombrée que les Mauritiens qui empruntent les lignes de transport en commun du secteur (77, 111 et 325) sont les premiers pénalisés.

UN DISCOURS ET DES ACTES

Courant juillet, le dossier s'est accéléré. Paris a «proposé» à Saint-Maurice la fermeture à partir du 1er septembre de la route du Parc qui se situe, d'ailleurs, à plus d'un kilomètre de la première habitation parisienne... Devant l'hostilité réitérée de la ville, la Maire de Paris a indiqué le 22 août qu'elle souhaitait que ses adjoints concernés rencontrent le Maire de Saint-Maurice et prennent en compte ses préoccupations. Pourtant le 31 août, l'arrêté officialisant la fermeture était signé. Et les travaux qui ne devaient commencer que début janvier 2024 ont été immédiatement lancés : des camions ont répandu des tonnes de terre sur l'asphalte de la route du Parc. Une preuve s'il en était de la détermination de Paris à rester sourd aux plaintes de ses voisins et de la distance qu'elle met entre ses discours et ses actes.

Provocation supplémentaire : alors qu'une rencontre Paris/villes riveraines était programmée sur le sujet le 18 octobre, les services de la ville de Paris informaient leurs homologues que les travaux commenceraient le 16... La réunion a d'ailleurs été reportée au dernier moment par les élus parisiens.

Hôtel de ville 55 rue du M^{al} Leclerc 94410 Saint-Maurice - **01 45 18 82 10**
Mairie annexe 3 rue Fragonard 94410 Saint-Maurice - **01 49 76 47 55** ou **56**

www.ville-saint-maurice.com    YouTube



FRONT COMMUN

Devant ce nouvel exemple d'absence de dialogue et d'incapacité à construire des projets consensuels sur des sujets qui méritent pourtant la mobilisation de tous, les maires des villes de Saint-Maurice (Igor SEMO), Charenton-le-Pont (Hervé GICQUEL), Joinville-le-Pont (Olivier DOSNE) et Maisons-Alfort (Marie-France PARRAIN), soutenus par le député de la 8ème circonscription du Val-de-Marne, Michel HERBILLON, le sénateur du Val-de-Marne, Christian CAMBON, et le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Olivier CAPITANIO, ont demandé à la Maire de Paris de suspendre sa décision de fermeture de la route du Parc.

Ils en appellent à un vrai dialogue auquel ils estiment que la Région et la Métropole du Grand Paris doivent être parties prenantes. Les futures restrictions de circulation ne peuvent être mises en oeuvre sans qu'un préalable soit levé : l'adaptation de l'offre de transports alternatifs sans laquelle le recours à l'automobile demeurera la solution la plus pratique pour des milliers de Franciliens.

En l'absence d'une démarche coordonnée, conçue à la bonne échelle, les villes riveraines de Paris et leurs habitants continueront de payer le prix fort des décisions prises par la Capitale.

Quand Paris respire, Saint-Maurice ne doit pas pour autant suffoquer.

Hôtel de ville 55 rue du M^{ai} Leclerc 94410 Saint-Maurice - **01 45 18 82 10**
Mairie annexe 3 rue Fragonard 94410 Saint-Maurice - **01 49 76 47 55** ou **56**

www.ville-saint-maurice.com    YouTube